



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

**Direction des Moyens
et de la Modernisation de l'État**

Bureau des ressources humaines
et des traitements

**CONCOURS SUR TITRES POUR
LE RECRUTEMENT DE 10 INFIRMIERS
DE L'ÉTAT POUR L'ADMINISTRATION
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
- SESSION 2020 -**

Procès-verbal de la réunion d'admission du 3 juillet 2020

Le jury du concours sur titres susvisé s'est réuni le vendredi 3 juillet 2020 à 09h30 au haut-commissariat de la République en Polynésie française à Papeete.

Compte tenu du nombre de postes offerts et des notes obtenues par les candidats aux épreuves écrites d'admissibilité et orales d'admission, les candidats dont les noms en annexe ont été déclarés admis pour une nomination à l'emploi d'infirmier(ère) du corps d'État pour l'administration de la Polynésie française par ordre de mérite et sous réserve de satisfaire aux conditions fixées par l'article 5 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires.

En cas de renoncement d'un candidat, il sera fait appel au premier candidat suivant sur la liste complémentaire.

La présidente du jury

Cécile ZAPLANA

Les membres

Jérôme DEBACRE

Thierry BEYLIER

Wanda PARKER

Victorine PEU

Annexe

Liste des candidats déclarés admis au concours sur titres pour le recrutement de 10 infirmiers de l'État pour l'administration de la Polynésie française – session 2020

Liste principale :

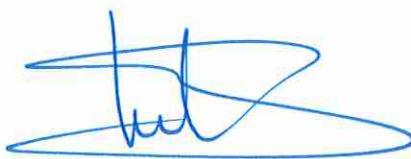
1 - Mme	BOHU		Elodie Louise Yvette
2 - Mme	TRICHOT		Christine
3 - M.	LAO		Cédric Teva
4 - Mme	FARCY		Mylène Maria Marie-Jeanne
5 - M.	BOURGERY		Tarepa Franck
6 - M.	LE GAL		Branwen
7 - Mme	DRAHE		Pauline
8 - M.	CHAMBON	CHAMBON-NIGER	Vincent Bernard
9 - Mme	HEITAA	IOTUA	Gabriella
10 - Mme	PACCALLET		Blandine Emmanuelle

Liste complémentaire :

1 - Mme	SALTEL	TOUAITAHUATA	Audrey Michèle Marie
2 - Mme	HAUATA	RAKA	Teuanui Tekakwuita
3 - Mme	TAUMI		Aleyde Tekurariki
4 - Mme	AMBROISE	TAMARII	Caroline Leslie
5 - Mme	JENVRIN		Judicaëlle Viviane Réjane
6 - Mme	MAI		Jenny Ririamanu Tahiauhitoua
7 - M.	POURCELOT		Bertrand Olivier Florent

En foi de quoi le procès-verbal a été rédigé pour servir et valoir ce que de droit.

La présidente du jury



Cécile ZAPLANA